



## Pour la ville, un Grand Débat National à deux échelons

Même sans le vouloir vraiment, la Ville de Lesparre-Médoc a participé au Grand Débat National initié par la Présidence de la République.

Le 4 février 2019, un groupe de citoyens mené par Jacques GUERIN a organisé une soirée-débat autour des quatre thèmes nationaux à laquelle plus de 80 personnes ont participé. Voici quelques extraits de la synthèse envoyée à la Préfecture par le groupe référent.

(Retrouvez la synthèse complète sur le site de la ville : [www.lesparre-medoc.fr](http://www.lesparre-medoc.fr))

*Doléances - Propositions*

### L'organisation de l'Etat et des services publics

*Trop de diversité contractuelle concernant les forces de l'ordre*

*Fusionner la gendarmerie, la police municipale et autre sous une seule entité militaire (gendarmerie) avec pour conséquences des contrats renouvelable*  
Concernant le référendum

*- Une seule question et une réponse par oui ou non*

*- Ne pas pouvoir revenir sur une décision prise*

*- Sur la décision prise, elle doit être appliquée*

*- Le limiter aux sujets de société*

*Parlement trop représentatif du président*

*Revenir au vote pour constituer le parlement un an après la présidentielle*

### La démocratie et la citoyenneté

*Modification du vote*

*- Rendre le vote obligatoire et reconnaître le vote blanc*

*- Proportionnelle à 100% pour les députés*

*Services publics*

*- Ajout d'un service public itinérant*

*- Instaurer une communication directe avec le territoire*

### La transition écologique

*Hydrolien*

*Utiliser l'énergie de l'estuaire*

*Habitudes de consommation*

*- Favoriser les circuits courts*

*- Aides au commerce local*

*- Des rémunérations équitables pour les produits*

*- Revenir à un commerce à taille humaine*

### La fiscalité et les dépenses publiques

*Pouvoir d'achat en baisse + avec impôt à la source*

*- Supprimer la flat tax*

*- Soumettre tous les revenus au taux proportionnel*

*- Impôts sur le revenu pour tous même si symbolique*

*Retraites*

*- Indexation des retraites sur la hausse des prix*

*- Suppression de la CSG ou revenir à un taux raisonnable*

*- Repousser l'âge de la retraite avec*

*des aménagements aux choix, au regard de la pénibilité, dans le but de transmettre un savoir faire.*

*- Dépenses sociales financées par des impôts plutôt que par des cotisations*

*- Revoir la gestion des EPHAD*

*- Forfait journalier en EPHAD*



Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019, Bernard GUIRAUD a fait partie des 40 maires de Gironde (sur un total de 541) qui ont débattu avec le Président Macron à Bordeaux. À cette occasion, il s'est positionné en tant qu'élu du territoire médocain en demandant l'aide de l'État sur les dossiers du centre aquatique et de la zone d'équilibre. Le maire a également interpellé le Président de la République sur une refonte de la Loi NOTRe.

(Retrouvez son intervention et les réponses apportées par le chef de l'État sur le site de la ville : [www.lesparre-medoc.fr](http://www.lesparre-medoc.fr))

## CCAS : Un nouveau véhicule repas



Depuis novembre 2018, le Centre Communal d'Action Social, a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le portage des repas à domicile. La cuisine propose aux personnes âgées des repas tous les midis en semaine et aussi le week-end. Chacun est libre de choisir le ou les jours qui lui conviennent et sans engagement de durée.

L'agent chargé de la livraison des repas vide les boîtes hermétiques dans les assiettes ou des ramequins et récupère la glacière.

Pour en bénéficier il suffit de répondre à deux conditions :

- avoir 60 ans et plus
- habiter la commune de Lesparre

Le prix du repas a été fixé à 6.37 € depuis le 01/01/2019.

La facturation se fait le dix du mois suivant, elle est à régler directement au Trésor Public de Soulac-sur-Mer.

### Contact et inscription :

Centre Communal d'Actions Sociales  
05.56.73.21.00 - Code 3

## La Fête de l'Europe : l'édition 2019 se prépare



Avec une nouvelle implantation et de nouvelles activités, le programme de l'édition 2019 de la Fête de l'Europe à Lesparre-Médoc s'annonce attractif.

## DEMANDEZ LE PROGRAMME !

**10h00** : Ouverture  
**17h30** : Discours officiels et remise des trophées  
**18h00** : Apéritif

### CONCERTS

- **Matin** : Groupe grec « **Takis Jobit** »
- **Après-midi** : Groupe de musique de l'École Notre-Dame : « **ND's Rock Band** »
- **Soir** : Groupe « **Collectif TRUC and friends** »



### ANIMATIONS

- ROBOBRICKS
- MUR D'ESCALADE
- ATHLETISME
- RUGBY
- FOOTBALL
- HAND BALL
- TIR LASER
- TENNIS DE TABLE
- JUDO
- TWIRLING BATON
- LES ARCHERS
- STRUCTURES GONFLABLES

### VILLAGE EUROPÉEN

Découvrez la culture et la restauration :

- France : huîtres, escargots, vins
- Grèce : moussaka, tzatziki, ...
- Espagne : tapas
- Angleterre : fish and chips
- Italie : pizzas
- Allemagne: bière
- Stands : gâteaux, bonbons, chocolats, crêpes

**Restauration midi et soir**

### ACTIVITÉS CULTURELLES

- Office du tourisme
- Maison familiale de Saint Trélody (Erasmus)
- Mission information jeunesse
- Cafés polyglottes
- Exposition européenne

## Rentrée scolaire 2019-2020 : Les inscriptions sont ouvertes



L'inscription de vos enfants à l'école **est désormais obligatoire dès l'âge de trois ans.**

Vous devez retirer vos dossiers en mairie ou le télécharger sur le site internet : [www.lesparre-medoc.fr](http://www.lesparre-medoc.fr).

Une fois complété et signé, il faudra le retourner au Pôle Administration Générale **entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 juin 2019** sans omettre d'y joindre les justificatifs demandés.

### Contact :

PAG - Service Scolaire  
05.56.73.21.00

## Renouvellement de la carte d'identité ou du passeports



Vous souhaitez renouveler votre passeport ou votre carte d'identité ?

Rendez-vous sur le site internet de la ville [www.lesparre-medoc.fr](http://www.lesparre-medoc.fr). Vous pouvez accéder directement à la plateforme des rendez-vous et à toutes les informations nécessaires.

Le site [www-service-public.fr](http://www.service-public.fr) complètera nos informations.

Après avoir créé votre espace sur le site <https://ants.gouv.fr>, vous pouvez procéder à une pré demande en ligne.

### Contact :

PAG - Service Nationalité  
05.56.73.21.00

Michel Houellebecq

« Sérotonine »

« Mes croyances sont limitées, mais elles sont violentes. Je crois à la possibilité du royaume restreint. Je crois à l'amour » écrivait récemment Michel Houellebecq. Le narrateur de Sérotonine approuverait sans réserve.

Son récit traverse une France qui piétine ses traditions, banalise ses villes, détruit ses campagnes au bord de la révolte. Il raconte sa vie d'ingénieur agronome, son amitié pour un aristocrate agriculteur (un inoubliable personnage de roman, son double inversé), l'échec des idéaux de leur jeunesse, l'espoir peut-être insensé de retrouver une femme perdue. Ce roman sur les ravages d'un monde sans bonté, sans solidarité, aux mutations devenues incontrôlables, est aussi un roman sur le remords et le regret.

François Fuentes

« Ombres et lumières à Bordeaux »

Qui a pu assassiner Marie-Jo De Wilde, alias Maria Gala au théâtre, dans des conditions sauvages et barbares, endeuillant à nouveau, cinq ans plus tard, cette malheureuse famille ? Une nouvelle enquête du commissaire Montaigne.

Maud Ankaoua

« Kilomètre zéro, le chemin du bonheur »

Et vous, jusqu'où irez-vous pour sauver une amie ? Maëlle, directrice financière d'une start-up en pleine expansion, vit le rythme effréné de ses journées ; sa

vie se résume au travail, au luxe et à sa salle de sport. Ses rêves... quels rêves ? Cette vie bien rodée ne lui en laisse pas la place jusqu'au jour où sa meilleure amie, Romane, lui demande un immense service. Question de vie ou de mort. Maëlle, sceptique, accepte la mission malgré elle. Elle rejoint le Népal, où l'ascension des Annapurna sera un véritable parcours initiatique. Quand la jeune femme prend conscience que la réalité n'est peut-être pas celle que l'on a toujours voulu lui faire croire... c'est sa propre quête qui commence. C'est au cours d'expériences et de rencontres bouleversantes que Maëlle va apprendre les secrets du bonheur profond et transformer sa vie. Mais réussira-t-elle à sauver son amie ?

En mai 2019, le SMICOTOM va faire évoluer la collecte du verre vers un système de collecte en borne.

Le Smicotom a été alerté de problèmes de santé récurrents, notamment des troubles musculo-squelettiques, subis par les agents de collecte.

En cause, les manipulations répétées des bacs à verre lors de la collecte, qui représentent plus de 30 kilos pour un bac levé manuellement une centaine de fois par jour.

Afin de prendre en compte la réglementation santé/sécurité au travail en vigueur et améliorer les conditions de travail des agents, les élus ont délibéré afin de faire évoluer la collecte du verre vers un système de collecte en borne, qui concerne déjà plus de 96 % du territoire français.

Ce nouveau mode de collecte unique permettra aussi d'améliorer la qualité de la matière à recycler.

En effet, la collecte à domicile est fortement déconseillée par les recycleurs de verre car il se retrouve pilé dans les bennes de collecte, ce qui rend sa transformation plus difficile.

Il vous faudra déposer vos emballages en verre, flacons, bouteilles et pots dans ces équipements. Le Smicotom mettra en place de nouvelles bornes afin de faciliter le geste de tri.

Vous pourrez bien sûr garder votre bac actuel afin de stocker et transporter le verre.



Localisation des bornes de collecte en centre-ville



3 points supplémentaires seront proposés mais non définis actuellement : Plassan, Conneau et Les Marceaux

## Participation citoyenne : Une démarche partenariale et solidaire



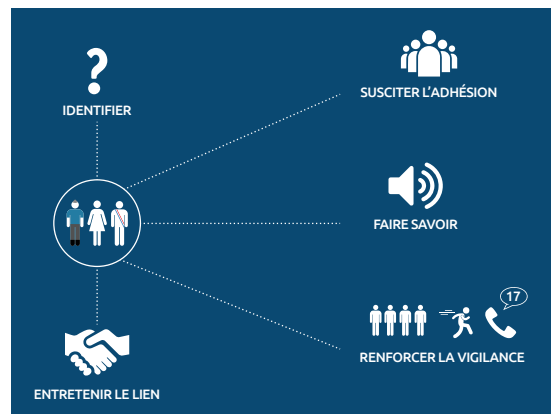
Présentée au Conseil Municipal du 4 décembre 2018, la participation citoyenne a fait l'objet d'une réunion publique. Bernard GUIRAUD, le Maire et son adjoint à la sécurité, Alain ROBERT et pour la gendarmerie le major RANNOU et le gendarme DUREZ ont présenté le dispositif auquel la Ville de Lesparre-Médoc s'est associée après sa voisine de Vertheuil.

Trois partenaires sont en lice :

- **le Maire** : chargé de la mise en oeuvre, de l'animation et du suivi du dispositif lequel fait l'objet d'un protocole signé entre le Maire, le Préfet et du groupement de gendarmerie
- **les résidents** : ils adoptent des actes élémentaires de prévention tels que la surveillance des habitations en l'absence de leurs occupants, le ramassage de courrier, le signalement de démarcheurs suspects ou des incivilités
- **La gendarmerie** : le dispositif est directement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre

Les relations entre les habitants des quartiers et de la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À noter que les référents de quartier resteront anonymes pour le public et que ce dispositif sera signalé par des panneaux aux entrées de ville.



## Chefs pâtisseries en herbe au sein de nos écoles élémentaires



Les NAPS ont disparu mais la volonté des responsables des APS de maintenir ponctuellement des activités exceptionnelles inter écoles est toujours présente.

Vendredi 15 février 2019 après les cours, les élèves des écoles élémentaires de la ville et fréquentant régulièrement ce service ont participé à un véritable défi : réaliser par groupe des pâtisseries soumises à un jury de connaisseurs et exigeant quant au résultat gustatif et au respect des consignes : tous se sont affairés avec sérieux et application autour des tables afin de présenter leurs œuvres finales.

Difficile pour le jury de déterminer un groupe de gagnants tant les ingrédients étaient bien travaillés et la décoration originale !!

Félicitations aux organisatrices et aux apprentis pâtisseries qui se sont comportés comme des chefs !!

## Annuaire sur le portail officiel de la Ville

La Ville de Lesparre-Médoc met à votre disposition un annuaire gratuit des forces vives lesparraines.

Vous êtes une association, un commerce, une entreprise ou une structure de la santé et de prévention implanté à Lesparre-Médoc ?

**N'ATTENDEZ PLUS !  
INSCRIVEZ VOUS GRATUITEMENT !**

[www.lesparre-medoc.fr/annuaire/](http://www.lesparre-medoc.fr/annuaire/)



**LesparreActus** édité par la Ville de Lesparre-Médoc  
37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny  
33340 Lesparre-Médoc  
Tel. : 05.56.73.21.00 - Fax : 05.56.41.86.83  
Email : [contact@mairie-lesparre.fr](mailto:contact@mairie-lesparre.fr)  
Horaires :  
Du lundi au vendredi  
08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00

**Directeur de publication :**  
Guiraud Bernard

**Rédaction et coordination :**  
S. Messyasz, D. Fernandez, D. Hue, I. Musetti,  
M. Merillou, J.-C. Daudou, D. Charlier  
**Conception :** Mairie de Lesparre  
**Impression :** Laplante - Mérignac  
**Crédits photos :** Ville de Lesparre-Médoc,  
SMICOTOM, elysee.fr, Pixabay  
**Tirage :** 3 400 exemplaires  
**Dépôt légal :** à parution